Eglise catholique : le scandale du silence du pape face aux dubia, par Roberto de Mattei

Publié le 20 juin 2017 4 minutes

Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.

Professeur Roberto de Mattei



Les quatre cardinaux - Walter Brandmuller, Raymond L. Burke, Carlo Caffara et Joachim Meisner

Les quatre cardinaux [Voir photo ci-dessus] auteurs des « *dubia* » sur l'Exhortation *Amoris laetitia* , ont rendu publique sur le blog du vaticaniste **Sandro Magister**, une demande d'audience que **le cardinal Carlo Caffarra** a présenté au pape le 25 avril dernier mais qui, comme les « *dubia* », n'a pas reçu de réponse.

Le silence délibéré du pape François, qui pourtant reçoit à Sainte Marthe des personnalités bien moins prestigieuses pour discuter de problèmes beaucoup moins importants pour la vie de l'Eglise – a motivé la publication de ce document. Dans la demande filiale d'audience, les quatre cardinaux (Brandmüller, Burke, Caffarra et Meisner) font savoir qu'ils auraient voulu expliquer au Souverain Pontife les raisons des « dubia » et exposer la situation de grave confusion et dépravation actuelle de l'Eglise, surtout quant aux pasteurs d'âmes et, « in primis », aux curés.

En effet, dans l'année qui s'est écoulée depuis la publication d'Amoris laetitia, « ont été données publiquement des interprétations de certains passages objectivement ambigus de l'Exhortation post-synodale, non divergents, mais contraires au magistère pérenne de l'Eglise. Bien que le Préfet de la Doctrine de la Foi ait déclaré à plusieurs reprises que la doctrine de l'Eglise n'a pas changée, sont parues de nombreuses déclarations d'évêques, de cardinaux et même de conférences épiscopales qui approuvent ce que le magistère de l'Eglise n'a jamais approuvé.

Non seulement l'accès à la Sainte Eucharistie de ceux qui vivent objectivement et publiquement en situation de péché grave, et ont l'intention de rester dans cet état, mais aussi une conception de la

conscience morale contraire à la Tradition de l'Eglise. Et c'est ainsi qu'on en vient – et combien il est douloureux de le constater! – à cette situation où ce qu'on appelle péché en Pologne est bien en Allemagne, ce qui est interdit dans l'archidiocèse de Philadelphie est licite à Malte, et ainsi de suite... L'amère constatation de Blaise Pascal nous vient à l'esprit : « Justice en deçà des Alpes, injustice au-delà ; justice sur la rive gauche du fleuve, injustice sur la rive droite » ».

Il n'y a ni scandale ni rébellion dans le fait que des collaborateurs du pape lui demandent une audience privée et qu'ils décrivent dans cette requête, ouvertement mais avec objectivité, la division qui s'étend chaque jour davantage dans l'Eglise. Le scandale réside plutôt dans le refus du Successeur de Pierre d'écouter ceux qui demandent à être reçus.

D'autant plus que le pape François a voulu faire de l'« accueil » la marque de fabrique de son pontificat en affirmant, dans l'une de ses premières homélies à sainte Marthe (25 mai 2013) que « les chrétiens qui demandent ne doivent jamais trouver portes closes ». Pourquoi refuser d'accorder une audience à quatre cardinaux qui ne font que leur devoir de conseillers du pape ?

Les propos des cardinaux sont filiaux et respectueux. On peut penser que leur intention ait été de chercher à mieux « discerner », lors d'une audience privée, les intentions et les plans du pape François et éventuellement d'adresser au Pontife une correction filiale *in camera caritatis*.

Le silence du pape François à leur égard est tenace et irrespectueux, mais sa persistance exprime la position de qui avance avec détermination dans la voie qu'il s'est tracée. Puisqu'une correction privée n'est pas envisageable du fait de ce refus déconcertant d'audience, les cardinaux devront eux aussi avancer résolument dans leur voie, s'ils veulent éviter que, dans l'Eglise, le silence ne l'emporte sur leurs paroles.

Pr. Roberto de Mattei

Sources: /Traduction par MP /La Porte Latine du 20 juin 2017